

# FICHE D'HEBERGEMENT 2020-2021

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM DE L'ELEVE : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ Badge self \_\_\_\_\_

BOUSIER :  OUI  NON  CONSTITUTION DU DOSSIER BOURSE EN COURS

ETABLISSEMENT 2019-2020: \_\_\_\_\_ CLASSE 2020-2021: \_\_\_\_\_

## RESPONSABLE LEGAL ET FINANCIER<sup>(1)</sup> DE L'ELEVE :

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

N° DE TELEPHONE : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

(1) **RESPONSABLE FINANCIER DE L'ELEVE : Si différent du responsable légal**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

N° DE TELEPHONE : \_\_\_\_\_

**Mail (pour l'envoi des factures):** \_\_\_\_\_

## REGIME DE L'ELEVE

DEMI-PENSIONNAIRE TICKETS (2)  DEMI- PENSIONNAIRE FORFAIT  (3)

INTERNE (4)  INTERNE-EXTERNE (5)

(2) 1 à 2 repas par semaine, devront avoir acheté des repas au préalable.

(3) 3 repas par semaine ou plus, seront au forfait et recevront une facture.

(4) Comprend nuitée, petit déjeuner, déjeuner, souper, réception d'une facture.

(5) Comprend petit déjeuner, déjeuner, souper, réception d'une facture.

## MOYEN DE PAIEMENT A LA RESTAURATION

Mettre une croix dans la case souhaitée. Quelle que soit l'option choisie joindre obligatoirement un RIB

I - PRELEVEMENT AUTOMATIQUE (Le prélèvement ne concerne pas les élèves boursiers)

Demande de l'autorisation de prélèvement par mail : [muriel.drago@ac-clermont.fr](mailto:muriel.drago@ac-clermont.fr)

II- PAIEMENT DIRECT EN LIGNE : Via l'ENT (sous rubrique restauration dans rubrique établissement : [webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php](http://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php))

III – PAIEMENT PAR CHEQUE : Libellé à Agent comptable du lycée Jeanne d'arc

IV ESPECES : Règlement à la caisse du lycée BAT B 2<sup>ème</sup> étage, les matins uniquement.

**Coller le RIB ou RIP du responsable financier de l'élève ici pour un éventuel remboursement.**

**Tous les élèves sont concernés les nouveaux comme les anciens.**

J'Inscris mon enfant en qualité de :

**Demi-pensionnaire aux tickets** : Prix du repas : 4,80 €.

Je procéderai à un règlement de 96,00 € **UNIQUEMENT A COMPTER DU 12 SEPTEMBRE 2020**

**Demi-pensionnaire forfait** : Je recevrai une facture au début de chaque trimestre.

(à titre indicatif tarifs des 2° et 3° termes non connus à ce jour)

DP : 1<sup>er</sup> terme : 232€00 - 2eme terme : 186€00 - 3eme terme 124 € 00

INTERNE : 1<sup>er</sup> terme : 600€00 - 2eme terme : 480€00 - 3eme terme 320 € 00

INTERNE-EXTERNE : 1<sup>er</sup> terme : 528€00 - 2eme terme : 422€00 - 3eme terme 281 € 00

**CAS DE GARDE ALTERNEE :**

**La facture sera adressée par défaut au responsable financier de l'élève indiqué au dos de la fiche.**

**Cependant nos services peuvent expédier la facturation directement :**

PERE

MERE

AUX DEUX PARENTS (charge aux parents de diviser le paiement)

**CHANGEMENT DE REGIME EN COURS D ANNEE SCOLAIRE :**

**N.B.** : Conformément au règlement, les changements de régime sont acceptés au début de chaque trimestre civil. (1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> septembre) et doivent être demandés par écrit dans les quinze jours précédant le début de chaque trimestre civil.

Certifie avoir pris connaissance du règlement financier

« Lu et approuvé », le .....

Signature du responsable légal